



**Les organismes communautaires Famille (OCF),
des acteurs indispensables
pour que
l'égalité des chances
entre tous les tout-petits
devienne réalité**

**Mémoire présenté à la
Commission sur l'éducation à la petite enfance**

24 novembre 2016

www.fqocf.org

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Mémoire déposé au nom de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

Numéro de téléphone : **(450) 466-2538**

Adresse courriel : **j.poirier@fqocf.org**

Description de l'organisme :

La Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) représente 205 organismes communautaires Famille (OCF) sur les quelques 270 qui existent au Québec. Collectivement, les OCF québécois rejoignent plus de 130 000 familles ayant au moins un enfant de moins de 6 ans (Institut de la statistique du Québec, 2016)¹.

Pignon sur rue, ils ont pour noms Maison de la famille, Carrefour familial, Parent'aime, Parents-Ressources, etc. Les OCF représentent des milieux de vie, d'entraide, de soutien, de valorisation, d'implication et de développement qui accueillent l'ensemble des membres de la famille. La reconnaissance du rôle des parents est au cœur de leurs préoccupations.

Les OCF se distinguent par leurs capacités à innover et accompagner les familles en tenant compte de leurs réalités et besoins. Leurs actions et activités se situent en prévention afin d'améliorer la qualité de vie des familles et le mieux-être des membres qui la composent. Ils contribuent aussi au développement communautaire et à l'amélioration de la qualité du tissu social en favorisant la création de lieux d'appartenance et de réseaux de solidarité entre les familles de leurs communautés.

Par leur Fédération (une fédération créée il y a plus de 55 ans), les OCF ont apporté un appui dynamique à de nombreuses initiatives répondant aux besoins des familles au fil des décennies. Mentionnons notamment leurs contributions à :

- **la mise en place des tout premiers comités de parents au Québec dans les années 1960** (Rivard, 2015, page 11);
- **la création de l'Office des services de garde à l'enfance au début des années 1980;**
- **la création du Conseil de la famille et de l'enfance en 1987;**
- la création du Centre québécois de ressources à la petite enfance (CQRPE);

¹ Cet estimé a été établi à partir des données présentées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dans son rapport *Mieux connaître la parentalité au Québec* (2016). Tel qu'affiché dans ce rapport, l'ISQ évalue à près de 670 000 le nombre total de familles au Québec qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans : « Ce sont 668 336 parents qui font partie de la base de sondage finale. [...]En conclusion, les éléments de couverture analysés confirment que la population enquêtée représente près de 95% de la population visée de parents et, par ricochet, de la population visée de familles. » (ISQ, 2016, page 22). Dans son rapport, l'ISQ indique que 86% des parents sondés ont fréquenté au moins un type de services durant les 12 derniers mois (ceci établissant un estimé d'environ 574 770 familles) et que, parmi ceux-ci, 22,7% ont fréquenté un OCF (on peut donc estimer qu'environ 130 470 familles, ayant au moins un tout-petit, fréquentent un OCF).

- la mise en place d'associations des familles monoparentales et à la création de leur fédération;
- etc.

La FQOCF est membre du Réseau de lutte à l'analphabétisme. Ce réseau milite pour la mise en place d'une Stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme.

Table des matières

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	5
POUR UN REGARD GLOBAL.....	7
DES BONNES INTENTIONS QUI MAINTIENNENT DES INÉGALITÉS	7
UNE TRÈS PRÉOCCUPANTE TENDANCE À VOULOIR SUPPLÉER AUX ACTIONS DES PARENTS ET À MÉDICALISER LES PROBLÈMES D'APPRENTISSAGE ET LES PROBLÈMES SOCIAUX.....	9
LES OCF, DES ACTEURS INDISPENSABLES POUR REJOINDRE LES FAMILLES DÉFAVORISÉES	10
SOUTENIR LES OCF, C'EST BÉNÉFICIER COLLECTIVEMENT D'UNE EXPERTISE DE GRANDE VALEUR.....	11
LES OCF, DES ESPACES DE MIXITÉ SOCIALE.....	13
CE QUE LES OCF OFFRENT AUX FAMILLES POUR CULTIVER LE GOÛT D'APPRENDRE ENSEMBLE	13
DES INDICES DE L'IMPACT DU TRAVAIL DES OCF.....	16
DES ORGANISMES RÉSEAUTÉS ET DYNAMISEURS DANS LEUR COMMUNAUTÉ.....	17
DES ORGANISMES AVEC UNE EXCELLENTE GOUVERNANCE.....	18
LE SOUS-FINANCEMENT DES OCF : IL FAUT QUE ÇA CESSE	18
POUR UNE STRUCTURE DE MESURES DE SOUTIEN GRÂCE À LAQUELLE CHAQUE ACTEUR PEUT PLEINEMENT JOUER LE RÔLE QUI EST LE SIEN.....	19
QUELQUES REMARQUES SUR LE THÈME « QUALITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS ET DE GARDE À LA PETITE ENFANCE ».....	22
QUELQUES REMARQUES SUR LE THÈME « LA GOUVERNANCE DES SERVICES ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE ».....	25
BIBLIOGRAPHIE.....	26
ANNEXES.....	30
BREF SURVOL HISTORIQUE DES CHANGEMENTS DANS LES FAÇONS DE FAIRE DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS POUR SOUTENIR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE (OCF)*	31
LISTES DES PARTENAIRES DE LA FQOCF ET RECONNAISSANCE PANCANADIENNE, ET MÊME OUTRE-FRONTIÈRE, DE L'EXPERTISE DE LA FQOCF.....	33
LES OUTILS DÉVELOPPÉS EN LITTÉRATIES FAMILIALES PAR LA FQOCF	35

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Par l'ensemble du gouvernement et des décideurs :

- Reconnaître et soutenir la famille, premier milieu de vie des personnes, comme premier milieu éducatif des jeunes enfants;
- Reconnaître que tous les efforts pour développer des services éducatifs de qualité pour les tout-petits auront des impacts limités si les parents ne se sentent pas reconnus comme premiers éducateurs de leurs enfants et s'ils ne sont pas soutenus dans leur rôle parental;
- Reconnaître que les services éducatifs pour la petite enfance et le soutien au développement des jeunes enfants ne se limitent pas à services offerts par des instances de services de garde et par des instances publiques de pré-scolarisation,
 - des milieux de vie où les enfants et leurs parents se rassemblent, comme les organismes communautaires Famille (OCF), sont des environnements qui favorisent le développement du plein potentiel de chacun des membres des familles.

Une recommandation spéciale adressée au ministère de la Famille :

- Prendre un réel leadership pour le mieux-être des familles et des tout-petits, pour la valorisation du rôle parental et, ainsi, prendre de réels engagements pour être plus qu'un simple Office des services de garde à l'enfance et plus qu'une simple courroie de transmission de mesures fiscales.

Aux ministères de la Famille, de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux :

- Reconnaître les organismes communautaires Famille (OCF) comme :
 - des acteurs de premier plan pour cultiver le goût d'apprendre en famille;
 - des acteurs disposant d'une grande expertise en accompagnement des mères, des pères et des enfants;
 - des milieux d'éducation populaire qui :
 - favorisent l'enrichissement des littératies familiales et le développement des capacités d'apprentissage, d'innovation et du pouvoir d'agir à toutes les étapes de la vie.
 - reconnaissent que les familles possèdent le potentiel, les forces et les capacités pour éduquer leurs enfants, pour prendre soin de leur santé et pour agir sur elles-mêmes et sur leur environnement.
- Rehausser le financement à la mission de l'ensemble des OCF pour que celui-ci soit au minimum de 200 000 \$ par année par OCF.
- Faire appel à l'expertise des OCF et à celle de leurs représentants dans le développement d'initiatives d'éducation en petite enfance (en offrant un soutien aux OCF en reconnaissance de leurs investissements dans ces initiatives).

- Soutenir les projets de recherche et de transfert de connaissances des OCF dans le domaine de l'action communautaire autonome Famille, aux niveaux local, régional et national.
- Soutenir les projets de recherche et de transfert de connaissances des OCF dans le domaine de l'accompagnement des familles ayant de jeunes enfants, aux niveaux local, régional et national.
- Faire des centres à la petite enfance (CPE) le mode de garde privilégié par nos politiques publiques et leur octroyer un financement adéquat pour assurer leur qualité comme environnement éducatif.

Au ministère de la Culture et des Communications :

- Reconnaître les organismes communautaires Famille (OCF) comme :
 - des acteurs de premier plan pour cultiver le goût de faire des expériences culturelles en famille;
 - des acteurs disposant d'une grande expertise en accompagnement des mères, des pères et des enfants dans un but de médiation et de démocratisation de la culture.
- Soutenir les projets de recherche et de transfert de connaissances des OCF dans le domaine de l'accès à la culture.

Par l'ensemble du gouvernement, des décideurs et de la société civile :

- Investir dans le développement de logements sociaux et dans d'autres mesures d'amélioration des conditions de vie des familles (dont le rehaussement du salaire minimum). L'égalité des chances pour les tout-petits ne se concrétisera que si collectivement nous investissons dans de telles mesures. En effet, la pauvreté est le principal facteur qui freine la réussite éducative. Toute mesure visant le soutien aux pratiques parentales et l'amélioration des approches pédagogiques, ainsi que le développement et l'accessibilité à des services de garde de qualité voient leurs effets grandement limités par les obstacles auxquels font face les familles défavorisées pour se loger, se nourrir, se déplacer, etc.
- Assurer un financement adéquat au réseau des écoles publiques et aux organismes d'éducation populaire car sans une population adulte maîtrisant la lecture et l'écriture, l'impact des efforts pour assurer le développement du plein potentiel des tout-petits sera grandement limité.

POUR UN REGARD GLOBAL

Nous sommes reconnaissants à l'AQCPE pour son initiative de mobilisation pour que, tous ensemble, nous puissions « **jeter les bases d'une vision collective pour l'avenir** » qui garantira **l'égalité des chances à tous les tout-petits**. Pour que cela devienne réalité, il importe collectivement d'appuyer nos actions sur des bases solides et des engagements réels.

Une de ces bases est **la reconnaissance des familles, cellules de base de la société, comme richesse collective et comme premiers milieux de vie et d'apprentissage** :

« La famille est une expérience affective et sociale partagée entre les parents et les enfants, où chacun apprend à l'autre et apprend de l'autre. (...) Les parents y jouent un rôle important dans la transmission de la culture, de la langue, des valeurs, des connaissances et du savoir-faire. Les enfants apprennent aussi à leurs parents. Mères et pères s'éveillent à de nouvelles émotions, découvrent de nouvelles facettes d'eux-mêmes et se découvrent des ressources insoupçonnées. »

FQOCF (2016a), Feuillet *Les familles, une richesse collective*

Dans son avis de 2012, le Conseil supérieur de l'Éducation le reconnaissait : « La famille est le premier milieu de vie et d'éducation des enfants. (...) **La recherche a maintes fois démontré que, si des services éducatifs de qualité peuvent favoriser le développement des jeunes enfants, c'est encore l'influence du milieu familial qui est la plus déterminante.** » (CSÉ, 2012, page 80)

Étant donné l'importance centrale de l'environnement familial et étant donné la mission première de la FQOCF et de ses membres, nous avons opté pour vous présenter en premier lieu des analyses et des recommandations transversales à l'ensemble des thèmes « égalité des chances », « qualité », « accessibilité », « universalité » et « gouvernance ». À la suite de cette présentation, vous trouverez des analyses et des recommandations plus spécifiques pour chacun des thèmes.

DES BONNES INTENTIONS QUI MAINTIENNENT DES INÉGALITÉS

Durant les dernières décennies, un grand nombre d'initiatives et de mesures ont été mises en place dans le but d'assurer à tous les tout-petits de pouvoir avoir accès à des environnements stimulants pour les apprentissages, pour que ces enfants puissent développer leur plein potentiel et pour qu'ils puissent entreprendre leur parcours scolaire de façon positive. De même, des mesures ont été mises en place pour faciliter la conciliation Famille-Travail-Études.

Malgré tous ces efforts, des grandes inégalités persistent, une proportion élevée d'enfants des milieux défavorisés arrivant à la maternelle avec plusieurs retards (Goulet et *al.*, 2008).

Plusieurs chercheurs dirigent notre regard pour souligner les grandes disparités des pratiques familiales face à l'écrit. En effet, il y en a. Il y a lieu toutefois d'utiliser ces statistiques de façon

éclairée. Une statistique est fréquemment répétée dans les documents de référence disant que les tout-petits de classe moyenne ont eu environ 1000 heures de lecture d'histoires avant de débiter la 1^{ère} année, comparativement à 25 heures pour les enfants des milieux défavorisés. C'est Marylyn Jager Adams (1990, pp.85-90), une chercheuse américaine, qui a fait cet estimé². De telles données font image, mais il est important de s'en servir avec tact. D'une part, les parents des milieux défavorisés ont besoin de soutien et non pas d'être jugés.

À ce titre, les propos de Kim Crockatt, responsable de projets en littératies familiales au Nunavut nous rappellent que :

« On ne peut s'attendre à ce que les familles valorisent la lecture d'histoires sans que leurs propres histoires soient valorisées, quelle que soit la forme sous laquelle elles se présentent. »

(Crockatt citée dans FQOCF, 2005, page 23).

Crockatt nous souligne ainsi que trop souvent les enfants et les parents des milieux défavorisés, marginalisés, ne se reconnaissent pas dans les livres qui circulent dans le marché de l'édition. Alors, pour plusieurs de ces familles, s'immerger dans les livres représente d'abord une acculturation. Si les premiers pas dans le monde de la lecture ne se vivent pas dans un univers familial, il est très exigeant (quel que soit notre milieu socioéconomique) de persévérer pour arriver à apprivoiser des mondes étrangers.

Par ailleurs, l'utilisation des données d'Adams peut même culpabiliser des parents de la classe moyenne, ceux-ci déduisant que, pour être un bon parent, il faut avoir accumulé au moins 1000 heures de lecture un à un avec son enfant.

D'autre part, l'éveil au monde de l'écrit ne se résume pas à l'emploi d'une seule méthode (Prêteur et Sublet, 1995). Dialogue avec l'adulte, chansons, comptines, activités s'appuyant sur les racines culturelles des familles... les enfants développent leur curiosité et leurs habiletés d'une grande variété de façons (Auerbach, 1998).

À notre avis, les interventions qui ne sont menées qu'auprès des enfants, qu'avec une seule méthode et l'omniprésence de l'approche « prescription par des experts de bonnes pratiques parentales » ont pour effet de maintenir l'inégalité des chances entre les tout-petits.

Les services de garde rejoignent peu les familles défavorisées

Comme nous le constatons et comme l'affirmait le Conseil supérieur de l'éducation dans un avis en 2012, peu de familles des milieux défavorisés confient leurs enfants à des services de garde.

² Pour l'estimation du nombre d'heures consacrées à la lecture un à un dans une famille de la classe moyenne, Adams s'est basée sur ses propres habitudes parentales. Son calcul s'est fait à partir de la 6^e semaine de vie de son fils jusqu'à son entrée en première année à 6 ans et demi. Pour l'estimation du nombre d'heures en milieux défavorisés, Adams réfère à l'étude d'une autre chercheuse et elle ne décrit pas les caractéristiques socioéconomiques du groupe étudié.

La plupart sont sans emploi. Plusieurs de ceux-ci alors se demandent pourquoi ils feraient garder leurs enfants.

De plus, un grand nombre de familles en milieux défavorisés gardent leurs distances dans leurs relations avec le personnel du réseau des services de garde et du réseau scolaire. Le monde de l'écrit, avec ses codes, ses horaires, ses rapports hiérarchiques, ses experts, est un monde où ils ne se sentent pas les bienvenus. Le parcours scolaire de ces parents a très souvent été marqué par de nombreuses expériences d'échec et par de l'incompréhension mutuelle dans leurs relations avec les milieux de garde et scolaire. Les familles des milieux défavorisés préfèrent ainsi des contextes d'entraide car elles ont depuis longtemps des façons de faire qui s'appuient sur le partage de ressources et sur des relations d'interdépendance. Le capital social est vital pour le mieux-être des personnes défavorisées (Skattebol et al., 2014). C'est ainsi que plusieurs de ces familles préfèrent d'abord avoir recours à des services éducatifs informels que leur enfant peut fréquenter occasionnellement. Ils préfèrent aussi des contextes qui offrent également des activités aux parents (CSÉ, 2012, page 20).

UNE TRÈS PRÉOCCUPANTE TENDANCE À VOULOIR SUPPLÉER AUX ACTIONS DES PARENTS ET À MÉDICALISER LES PROBLÈMES D'APPRENTISSAGE ET LES PROBLÈMES SOCIAUX

Il importe donc de soutenir les parents et non de suppléer à leurs responsabilités. **Des parents soutenus et fiers d'être parents, c'est un gage de réussite pour tous.** Toute mesure pour suppléer aux responsabilités parentales aura des effets limités sur la réussite éducative et parfois même des effets contraires, ceux-ci recevant le message « qu'ils n'y connaissent rien et qu'ils ne devraient pas s'en mêler ».

Dans le cadre d'une consultation sur l'éducation à la petite enfance, il est important selon nous de mentionner aussi que nous sommes très préoccupés par la médicalisation de solutions proposées pour faire face aux problèmes d'apprentissage et aux problèmes sociaux. **La pauvreté, ce n'est pas une maladie.** L'augmentation de la consommation de médicaments par les enfants des milieux défavorisés pour aider leur concentration est alarmante (Leduc, 2015).

De même, l'« Armada » d'experts auprès des parents des milieux défavorisés pour leur dire quoi faire ne contribue ainsi pas à garder ces parents qualifiés et reconnaissant qu'ils ont des ressources en eux-mêmes, et dans leur milieu, pour assurer le mieux-être de leur famille et la réussite pour tous. Nous trouvons ainsi très déplorable que, collectivement, on glorifie certains « experts » alors que les parents qu'ils sont supposés soutenir, eux, doivent marcher toujours à l'ombre, et alors que les organismes que les parents ont mis sur pied, eux aussi, doivent toujours marcher à l'ombre. (FQOCF, 2015)

De même, tout effort pour l'égalité des chances entre les tout-petits ne se concrétisera pas si nous n'investissons pas en même temps dans le développement de logements sociaux et dans d'autres mesures d'amélioration des conditions de vie des familles (dont le rehaussement du salaire minimum). En effet, la pauvreté est le principal facteur qui freine la réussite éducative. Toute mesure visant le soutien aux pratiques parentales et l'amélioration des approches

pédagogiques, ainsi que le développement et l'accessibilité à des services de garde de qualité voient leurs effets grandement limités par les obstacles auxquels font face les familles défavorisées pour se loger, se nourrir, se déplacer, etc.

Les parents s'impliquent pour le développement de leurs enfants.

Les enfants de familles défavorisées méritent mieux qu'un constant jugement de valeur qui étiquette leurs parents comme négligents. Si peu de parents des milieux défavorisés confient leurs enfants à des services de garde, cela ne veut pas dire qu'ils ne s'impliquent pas dans le développement de leurs enfants. Au Québec, une enquête menée en 2015 a souligné que plus de 80% des parents d'enfants de 0 à 5 ans ont participé à au moins un type d'activités liées au développement de l'enfant au cours des 12 derniers mois (50% des parents d'enfants de 0 à 5 ans ont participé à au moins deux types d'activités liées au développement de l'enfant) (Institut de la statistique du Québec, 2016, tableau 160 de la partie D du Recueil statistique du rapport *Mieux connaître la parentalité au Québec*).

- Parmi ceux ne détenant aucun diplôme, ils sont tout de même plus de 70% à avoir participé à au moins un type d'activités liées au développement de l'enfant au cours des 12 derniers mois. (idem, Tableau 161);
- Parmi ceux ayant un faible revenu, ils sont tout de même plus de 74% à avoir participé à au moins un type d'activités liées au développement de l'enfant au cours des 12 derniers mois. (idem, Tableau 161);

Dès la fin des années 1960, plusieurs voix s'élevaient déjà pour affirmer que les parents avaient besoin de soutien et non d'être formés dans le but d'en faire de dociles bons parents répondant aux critères des experts. C'est ainsi que les responsables des Écoles de parents dans les années 1950 ont décidé de faire de ces écoles des « unions de familles ». Par le leadership de parents réunis autour notamment de Simonne Monet-Chartrand et de Michel Chartrand, ces organismes ont alors rassemblé les familles pour qu'elles nomment leurs préoccupations, pour qu'elles en voient les similitudes et ils ont mis en place des initiatives d'entraide. Le soutien au développement des tout-petits était ainsi porté par ces valeurs d'entraide et de justice sociale (Rivard, 2015).

LES OCF, DES ACTEURS INDISPENSABLES POUR REJOINDRE LES FAMILLES DÉFAVORISÉES

Collectivement, nous avons besoin d'un réseau d'organismes qui savent établir et créer des liens avec les familles, encore plus avec les familles vivant dans des conditions de vulnérabilité, de défavorisation. **Les OCF sont ce réseau**³. Collectivement, **ils sont plus de 270** (261 reçoivent un soutien à leur mission de la part du ministère de la Famille et alors qu'une dizaine d'autres - dont la mission est reliée de façon plus délimitée à la périnatalité - reçoivent ce soutien du ministère de la Santé et des Services sociaux)⁴. Collectivement, ils rejoignent **plus de 130 000 familles ayant des enfants de moins de 6 ans** et ils sont actifs dans la **quasi-totalité du territoire du Québec**.

³ Les OCF ont pris le relais des unions de familles. La FQOCF s'appelait initialement la Fédération des unions de familles. Le changement de nom s'est fait en 2002.

⁴ À ces organismes s'ajoutent des regroupements régionaux et nationaux d'OCF.

Dans leur rapport d'évaluation du projet AGORA de la FQOCF, les chercheurs du Centre d'étude interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF), centre dirigé par Carl Lacharité, mettent en valeur :

- « La capacité du personnel des OCF à établir et à entretenir des **relations de proximité** avec les familles, relations de proximité qui servent de « véhicules » à l'aide et au soutien que viennent chercher les parents et les enfants qui fréquentent les OCF »;
- « La capacité à susciter et à soutenir l'**entraide entre les parents et entre les familles** comme réponse à leurs besoins et aux défis qu'ils rencontrent dans leur vie. »
- « L'**intelligence, la virtuosité et l'éthique** dont font preuve les personnes qui œuvrent en OCF ». (FQOCF et CEIDEF, 2016, page 25)

Pour reprendre les mots du Conseil supérieur de l'éducation :

« Les interventions qui ciblent à la fois les parents et les enfants peuvent avoir des effets positifs sur les uns et les autres. L'intervention auprès des familles de jeunes enfants est souvent prise en charge par des organismes communautaires. **Proches des besoins des familles sur un territoire donné, ils offrent des services souples qui se veulent non menaçants pour des parents parfois méfiants des interventions plus institutionnelles.** Le mot d'ordre est généralement de travailler à partir des forces des parents, pour les aider à exercer les compétences qui sont déjà leurs. » (CSÉ, 2012, page 80)

L'intelligence, la virtuosité et l'éthique dont font preuve les OCF, ils les mettent au service de trois autres de leurs convictions :

- **Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants.**
- **Les familles ont besoin de temps et de lieux où elles peuvent développer des liens de confiance, de partage et d'entraide.**
- **L'empowerment des familles est un processus indispensable pour le développement de collectivités plus justes et plus dynamiques.**

Ces convictions doivent être partagées par tous dans nos collectivités si l'on souhaite réellement que l'égalité des chances pour les tout-petits puisse devenir réalité.

SOUTENIR LES OCF, C'EST BÉNÉFICIER COLLECTIVEMENT D'UNE EXPERTISE DE GRANDE VALEUR

L'approche et les actions des organismes communautaires Famille (OCF) contribuent à la réussite éducative des tout-petits comme à celle des très grands. Leurs actions s'inscrivent en prévention des difficultés et elles se déploient aussi pour briser l'isolement de certaines familles et ainsi établir ou rétablir des ponts entre ces familles et leur communauté et entre les familles, dans une perspective d'aide et d'entraide. En effet, les OCF sont des milieux de vie offrant, à toutes les étapes de la vie, des opportunités d'apprentissage d'une grande diversité et d'une grande richesse (ils sont ainsi actifs à toutes les étapes du développement des enfants : périnatalité, petite enfance, entrée à l'école, passage à l'adolescence, etc.). Reconnaisant

l'ampleur des responsabilités et des défis des parents, les OCF représentent des milieux d'implication, d'entraide et d'apprentissage qui les accueillent, eux et leurs enfants. Les activités que les OCF offrent aux parents et aux enfants prennent appui sur plus de 50 ans d'expérience auprès des familles.

Les OCF accueillent les familles en reconnaissant qu'elles possèdent le potentiel, les forces et les capacités pour éduquer leurs enfants et pour agir sur elles-mêmes et leur environnement. (FQOCF, 2016c, *Guide d'appropriation Enrichissement de l'expérience parentale*, page 9). Elles accueillent aussi toutes les familles en reconnaissant que le rôle de parents présente de grands défis, quelques soient leurs conditions socioéconomiques.

En 2008, les membres de la FQOCF se sont dotés d'un cadre de référence pour guider leurs pratiques. C'est en prenant appui sur cette **base commune** que les OCF ont poursuivi la mise en commun et le développement de leurs connaissances. Par la mise en place de son *Fonds pour le développement des jeunes enfants* (Fonds qui a constitué Avenir d'enfants en 2009), le gouvernement du Québec a permis à la FQOCF de donner une nouvelle impulsion au développement de connaissances en accompagnement des familles. Ceci a permis à la FQOCF de produire en 2016 une imposante ***Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille***. Les grands fondements qui guident les actions des OCF y sont documentés : **animation en milieux de vie, enrichissement de l'expérience parentale et éducation populaire**.

- Les rencontres en communautés de pratiques et de savoirs (CPS) qui ont permis la production de cette imposante trousse ont réunis plus de **2 000 participants**.

De plus, **le développement des connaissances en éveil au monde de l'écrit a aussi été au cœur des efforts collectifs des OCF durant les 17 dernières années**. En effet, les OCF sont très conscients des grands défis auxquels font face les familles défavorisées pour assurer à leurs enfants une entrée et un parcours scolaires positifs.

En mobilisant ses membres, la FQOCF a :

- développé **plusieurs ateliers de formation** en éveil au monde de l'écrit (et autres thèmes liés à l'enrichissement des littératies familiales) et plus de **1 800 personnes** y ont participé;
- publié une série d'**outils de référence et d'animation** sur ce thème (voir les annexes ainsi que la section Famille, éducation et culture sur le site web de la FQOCF).

De nouvelles rencontres en CPS ont eu lieu à l'automne 2016. Elles ont porté sur le thème « Cultiver le goût d'apprendre en famille ». Au total, plus de 280 personnes œuvrant dans plus de **89 OCF** y ont participé. De nouveaux outils seront produits grâce à cette mise en commun de connaissances.

La richesse des connaissances mises en commun dans ces CPS et la qualité des actions au quotidien dans les OCF est le reflet de la solidité du bagage professionnel et expérientiel des

personnes qui œuvrent en OCF. **La très grande majorité des OCF comptent dans leurs équipes de travail des personnes ayant des formations professionnelles en intervention sociale et éducative** (psychoéducation, éducation spécialisée, travail social, etc.) et des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux (orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues, etc.) sont en soutien au travail des OCF et peuvent les guider dans leurs actions auprès des enfants et des parents ayant des problèmes plus complexes.

Les personnes qui œuvrent en OCF adoptent une approche qui prend appui sur le paradigme de développement que Carl Lacharité a décrit comme posant « un regard relationnel ou contextuel sur l'enfant, ses parents et sa famille » (allocution de Carl Lacharité prononcée le 12 octobre 2016 pour la Commission sur l'éducation à la petite enfance, page 4).

« Dans le périmètre de ce paradigme, on ne porte plus attention au "développement" de l'enfant, mais plutôt à l'enfant qui se développe avec ce que la vie lui fournit. On ne cherche pas à développer ses habiletés motrices, langagières ou affectives, mais plutôt à faire équipe avec lui pour le soutenir dans les actions qu'il pose dans sa vie. Dans la même foulée, la collaboration [...] repose plutôt sur ce que chaque personne arrive à penser et à faire dans la relation avec l'enfant et sur ce qu'elle n'arrive pas à penser et à faire dans la relation avec lui. [...] la difficulté de faire village autour de certains enfants constitue probablement le principal obstacle à leur développement et à leur bien-être. » (Lacharité, 2016 : page 4)

LES OCF, DES ESPACES DE MIXITÉ SOCIALE

Les OCF parviennent à faire village autour des enfants. Ils y parviennent de bien des façons. Notamment, parmi les types d'établissement offrant aux parents des activités liées au développement de l'enfant, les OCF présentent **la plus grande mixité** en termes de niveaux de diplomation des parents participants. (Institut de la statistique du Québec, 2016, tableau 167 de la partie D du Recueil statistique du rapport *Mieux connaître la parentalité au Québec*). Les OCF représentent aussi un des rares endroits où les familles immigrantes peuvent créer des liens avec des familles de leur société d'accueil.

CE QUE LES OCF OFFRENT AUX FAMILLES POUR CULTIVER LE GOÛT D'APPRENDRE ENSEMBLE

L'éducation est une œuvre collective! Les OCF ont mis en place de nombreuses activités au fil des ans pour soutenir des groupes de parents dans leur désir de cultiver le goût d'apprendre en famille. Toutes les activités sont offertes gratuitement ou à un coût minime. Dans toutes leurs actions, les OCF adoptent une approche globale prenant appui sur des pratiques « milieux de vie », d'éducation populaire et d'enrichissement de l'expérience parentale. Ayant une structure autonome (son propre conseil d'administration) et s'appuyant sur des fondements théoriques communs (*Cadre de référence, Trousse de référence et d'animation*), chaque OCF développe des actions et des services en fonction des besoins exprimés par les familles de son territoire.

Pour reprendre les mots du Conseil supérieur de l'éducation dans son tout récent avis sur l'éducation populaire :

« Des **propositions éducatives alternatives** qui s'expriment dans des pratiques pédagogiques novatrices découlant, notamment, du rapport étroit entre le contenu éducatif et l'expérience de vie. La participation à ces activités éducatives découle d'un choix explicite. L'engagement est souvent motivé par la proximité de la réponse avec une situation personnelle ou un projet de vie. De plus, les activités se déroulent fréquemment dans le milieu de vie des personnes qui y participent, raffermissant ce lien et cet engagement. L'éducation populaire est aussi alternative en ce qu'elle a lieu souvent dans l'action, dans un projet concret, dans des approches inductives où l'histoire de vie est source de connaissance et à la base de la compréhension et de l'apprentissage. En outre, le caractère collectif de la démarche d'apprentissage fait sa marque. [...] l'éducation populaire est une sorte de laboratoire pédagogique et un outil de développement, notamment pour les milieux défavorisés (CSÉ, 2016a : page 23).

En tout, 96 % des OCF ont des programmes ou des services pour les familles avec des enfants de 5 ans et moins (FQOCF, 2010, page 8). Les OCF apportent une grande contribution au développement des enfants (petits et grands) en offrant une large variété de contextes et de services éducatifs, ces « contextes » et ces « services » étant assurés **avec** les parents (FQOCF, 2010).

Ils sont ainsi très actifs dans **l'accompagnement des familles pour que leurs tout-petits s'éveillent au monde de l'écrit** (éveil à la lecture et à l'écriture) et pour que leur entrée à l'école soit une expérience positive. Un sondage mené il y a quelques années (FQOCF, 2010) a établi que :

- 94 % des OCF distribuent gratuitement des livres aux familles (les OCF participent depuis plus de 10 ans à la distribution des livres de la campagne *La lecture en cadeau* de la Fondation pour l'alphabétisation);
- dans 81 % des OCF, il y a fréquemment des moments de jeux avec l'écrit;
- dans 76 % des OCF, il y a fréquemment des moments de partage de comptines et de chansons;
- dans 76 % des OCF, il y a fréquemment des moments de lecture d'histoires;
- 55 % des OCF offrent des activités de créations littéraires par les enfants et/ou leurs parents (par exemple : production d'un journal, d'un album familial ou de toute autre production écrite).

Ces actions sont posées au fil des programmes courants dans les organismes ou dans le cadre de leurs programmes spécialisés dédiés à l'enrichissement des littératies familiales (incluant la préparation aux apprentissages scolaires), plusieurs de ces programmes utilisant principalement la lecture d'histoires ou le partage de comptines (et autres jeux avec l'écrit) comme moyens d'animation.

Parmi les OCF offrant de tels programmes spécialisés :

- 82 % de ces OCF ont créé leur(s) propre(s) programme(s) spécialisé(s) en littératies familiales ou ont fait des adaptations majeures à un programme existant;
- 62 % de ces programmes spécialisés portent au moins sur 7 rencontres et 36 % sur au moins 14 rencontres.

Avec la très grande implication des OCF dans les récentes activités de la FQOCF pour la mobilisation des connaissances sur les fondements de l'approche communautaire Famille et avec la participation d'un grand nombre d'OCF dans les regroupements locaux de partenaires soutenus par Avenir d'enfants, on peut penser que ces indices statistiques ont continué d'augmenter significativement.

Pour toutes ces raisons, le Conseil supérieur de l'Éducation a salué la qualité de ces initiatives dans son avis de 2012 (page 7).

Prendre un recul face aux comparaisons entre les enfants

Il importe alors de prendre du recul face au débat sur les différences entre les niveaux de maturité scolaire atteints par les enfants qui ont fréquenté un service de garde et les niveaux de ceux qui n'en ont pas fréquenté. **Les enfants qui n'ont pas fréquenté un service de garde mais dont la famille est impliquée dans des milieux stimulants pour les apprentissages** (pratiques familiales qui soutiennent la socialisation des enfants et leur éveil au monde de l'écrit, implication de la famille dans des milieux d'engagement, d'entraide, de création, d'intérêt pour la culture, les sciences, etc.) **arrivent à l'école bien préparés et avec des aptitudes et des attitudes qui favorisent les apprentissages tout au long de la vie.** Les OCF sont de tels milieux et ils soutiennent les parents dans leurs efforts pour cultiver le goût d'apprendre en famille.

La force des OCF, c'est ainsi de soutenir les parents pour qu'ils restent engagés. Ils s'y appliquent quotidiennement.

La réussite éducative des tout-petits dépend du bagage en littératies qu'ont les adultes qui les entourent

Les OCF sont également très préoccupés par le fait qu'un grand nombre d'adultes québécois, donc un grand nombre de parents, ont de faibles habiletés en littératies (niveaux 1 et 2) (CMEC et *al.*, 2013). C'est pourquoi la FQOCF est membre du Réseau de lutte à l'analphabétisme et qu'elle demande la mise en place d'une Stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme. En effet, travailler à l'égalité des chances chez les tout-petits ne peut se faire sans travailler au rehaussement des habiletés en lecture et en écriture des adultes. De même, pour les OCF, dans une société du savoir, la **curiosité et le dialogue se doivent d'être des valeurs collectives** (Gaignaire, 2016).

Prenant appui sur ces deux valeurs et en utilisant une approche d'éducation populaire, les actions des OCF ont de grands impacts car elles gardent les parents qualifiés à leurs propres yeux et aux yeux de leurs enfants (Gagnier, 2014).

Les parents sont ainsi soutenus :

- **dans leurs efforts pour enrichir leurs propres habiletés en littératies et numératie** (implication dans la production d'affiches et de bulletins, lectures et construction d'idées et d'actions dans le cadre de leur participation dans des comités, au conseil d'administration, etc.);
- **dans leurs efforts pour s'impliquer socialement et dans leurs efforts individuels et collectifs pour l'amélioration de leurs conditions de vie;**
- **dans leurs efforts pour entreprendre ou terminer des programmes de formation** à la commission scolaire, dans un groupe d'alphabétisation, au CÉGEP (et autres organisations et institutions de transmission et de partage de savoirs).

Il importe d'assurer aux adultes des milieux défavorisés des opportunités d'apprentissage par une approche d'éducation populaire. Cette approche leur permet d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour réfléchir collectivement sur les causes sociales qui sapent leurs efforts pour améliorer leurs conditions de vie et l'actualisation de leurs aspirations pour leurs enfants et pour eux-mêmes. Cette approche prend appui sur les travaux de Paolo Freire pour qui il s'agit de lire le mot, mais aussi de lire le monde. (FQOCF, 2016c, page 9)

Plusieurs autres de leurs actions contribuent aux efforts pour l'égalité des chances. De nombreuses activités offertes aux familles servent ainsi de **leviers de complémentarité aux activités éducatives**. Par exemple, les cuisines collectives, les friperies, les groupes d'achats sont des activités qui permettent aux familles de boucler un budget souvent trop serré, d'offrir à leurs enfants des vêtements adaptés aux saisons, du matériel scolaire, etc. Des activités de loisir, comme la fabrication de décoration de Noël ou encore les sorties collectives pour cueillir des pommes, sont des moments de plaisir qui facilitent la création de premiers liens avec les familles les plus défavorisées. L'ensemble des familles y trouvent des ressources tant au niveau éducatif, que social et du soutien organisationnel pour leur vie de famille. Tout ceci contribue à la réussite éducative de tous les membres des familles.

Contribuer à l'égalité des chances pour les tout-petits, c'est s'assurer que leurs parents ont du soutien pour pouvoir être fiers d'être parent et fiers d'être en mesure d'assurer à leurs enfants un environnement qui favorise leur plein potentiel : à la maison et avec les autres personnes à qui ils confient leurs enfants.

Pour un portrait détaillé de l'ensemble des activités et actions en soutien à la réussite éducative déployées par les OCF, consultez le rapport *Les OCF et le plaisir des mots en famille - Rapport du sondage sur les pratiques d'enrichissement des littératies familiales des organismes communautaires Famille* (FQOCF, 2010). Consultez également l'article qui a paru dans le cahier spécial Éducation dans *Le Devoir* le 3 septembre dernier (Gaignaire, 2016).

DES INDICES DE L'IMPACT DU TRAVAIL DES OCF

Récemment, Avenir d'enfants a commandé une étude sur la perspective des parents sur leur expérience avec de jeunes enfants. Le rapport de recherche présente de très intéressants

constats sur ce que les parents apprécient dans leurs relations avec les intervenants et professionnels (Lacharité et al., 2016).

« L'expérience de ne pas se sentir jugés de la part d'intervenants ou de professionnels trône probablement au sommet de ce que les parents considèrent comme étant primordial dans leur contact avec ces personnes. [...] ils seront particulièrement sensibles à certaines formes d'activités de formation. C'est le cas des activités qui les amènent à se sentir « intelligents » et « compétents » (plutôt qu'ignorants et inepes) face à l'information qu'on cherche à leur transmettre. [...] Cet espace de réflexion semble être central; il semble que ce soit cet aspect réflexif qui permette aux mères et aux pères de construire une confiance en eux-mêmes en présence de personnes qui se présentent comme en sachant plus qu'eux. [...] Les activités qui créent des liens avec d'autres parents qui vivent des choses semblables et qui favorisent le sentiment de ne pas être seul(e) à affronter les défis de l'exercice du rôle de parent sont aussi particulièrement appréciées. » (page 35)

L'approche des OCF correspond à ces attentes des parents.

DES ORGANISMES RÉSEAUTÉS ET DYNAMISEURS DANS LEUR COMMUNAUTÉ

Depuis de nombreuses années, les OCF s'engagent dans des initiatives de mobilisation des communautés pour éveiller les tout-petits au monde de l'écrit et pour leur assurer une entrée scolaire positive. Contribuant à l'analyse des besoins des familles dans leur communauté, ils partagent leur expertise, redoublent d'ardeur pour répondre toujours mieux aux besoins des familles et s'assurent aussi que les familles qu'ils rejoignent aient accès aux ressources offertes par leurs partenaires. Ils sont ainsi massivement actifs dans les réseaux locaux de partenaires soutenus par Avenir d'enfants, Québec en forme, Réunir Réussir et dans ceux soutenus par le Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture. Un grand nombre sont également partenaires des projets du Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire (PAPFC²) et du Services Intégrés en Périnatalité et Petite Enfance (SIPPE).

Les décideurs des réseaux publics de santé, des services sociaux et de l'éducation connaissent ainsi bien l'existence des OCF puisqu'ils font appel très souvent à eux pour pouvoir mieux rejoindre les familles vulnérables (ou pour leur demander de suppléer à leurs propres responsabilités comme institutions). Les OCF sont ainsi parmi les organismes communautaires les plus sollicités pour des initiatives de concertation et de partenariat. Ce qui est paradoxal, c'est que les instances nationales de ces institutions (les ministères, les Directions publiques, etc.) ne trouvent à leur offrir que des ententes de services à rabais ou des programmes par projets de courte durée pour soutenir leur implication dans ces partenariats.

Nous trouvons alors qu'il est questionnant et navrant que dans sa nouvelle *Politique gouvernementale de prévention en santé*, le ministère de la Santé et des Services sociaux affiche autant de myopie en affirmant qu'« Il n'existe toutefois pas, au Québec, de programme structuré, largement accessible et visant spécifiquement le renforcement des pratiques parentales, et ce, à toutes les étapes du développement (naissance, entrée à l'école, passage à

l'adolescence, etc.) » (MSSS, 2016, page 24)⁵. Ce mandat est pourtant assumé depuis des décennies par les OCF et ceux-ci couvrent toutes les régions administratives du Québec. Il y a seulement 15 MRC qui ne sont pas encore rejointes par des OCF.

DES ORGANISMES AVEC UNE EXCELLENTE GOUVERNANCE

Comme les centres de la petite enfance (CPE), chaque OCF a été mis sur pied grâce à la volonté et l'engagement de parents. Comme les CPE, ce sont des organismes **sans but lucratif** où les conseils d'administration sont composés de parents. L'engagement des parents dans les structures et la gouvernance des CPE en font le mode de garde qui assure la meilleure qualité d'environnement pour les enfants. **L'engagement des parents dans les structures et la gouvernance des organismes de soutien aux familles font de ces milieux des environnements où une grande qualité d'accompagnement est assurée et qui assure des pratiques éthiques.**

Pour reprendre les mots du Conseil supérieur de l'éducation :

« Les organismes communautaires qui soutiennent les familles font donc un travail inestimable. »

(CSÉ, 2012 : p. 80)

LE SOUS-FINANCEMENT DES OCF : IL FAUT QUE ÇA CESSE

Bien que leurs contributions soient majeures, paradoxalement, les OCF reçoivent très peu de soutien de la part de l'État. Pour soutenir leur mission, le ministère de la Famille ne leur verse en moyenne que 70 000 \$ par année pour leur mission de base. En comparaison, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) verse à chaque Centre de femmes environ 197 000 \$ par année et à chaque Maison de jeunes 132 000 \$ par année (nous considérons que les Centres de femmes et les Maisons de jeunes sont, eux aussi, sous-financés). *(Vous trouverez en annexe un survol historique des changements dans les façons de faire de l'État québécois pour soutenir la mission de base des OCF - nous y abordons notamment le transfert du programme de soutien aux OCF qui s'est fait entre le MSSS et le ministère de la Famille).* **Une grande part de leurs énergies doit alors être consacrée en continue à la recherche de fonds.** Leur montage budgétaire est ainsi assorti d'une lourdeur en termes de reddition de compte, chaque bailleur de fonds exigeant des rapports spécifiques (et la plupart de façon irréaliment pointilleuse).

Ainsi, comme le souligne le Conseil supérieur de l'éducation (2012), les organismes communautaires sont aux prises avec des enjeux financiers qui limitent leur offre de services.

Pour assurer la consolidation des activités des OCF, un rehaussement du financement à la mission est indispensable, et cela dans un avenir très proche. En effet, non seulement sont-ils

⁵ Nous sommes déçus que les OCF aient été laissés dans un angle mort par la Commission sur l'éducation à la petite enfance à l'amorce de ses travaux, la seule mention des organismes communautaires dans le document de consultation référant uniquement à leur service de halte-garderie. L'intérêt porté par les commissaires lors des consultations régionales aux présentations faites par les OCF leur a heureusement permis d'étendre leur vision périphérique et ainsi de découvrir cet important réseau.

sous-financés, mais avec la hausse constante des frais de base (loyer, électricité, matériel d'animation, salaires, etc.), nous observons une diminution des territoires couverts par les OCF, une diminution du nombre de semaines d'ouverture par année, du nombre de jours d'ouverture par semaine, etc. Par ailleurs, plusieurs des récentes activités mises en place par les OCF sont menacées de ne pas avoir de lendemain après qu'Avenir d'enfants cessera ses activités en 2019.

Selon le Conseil supérieur de l'éducation, leur intervention doit pouvoir compter sur une certaine stabilité financière et organisationnelle. Il importe d'« assurer un financement adéquat aux organismes communautaires qui soutiennent le développement des enfants d'âge préscolaire et l'exercice du rôle parental » (CSÉ, 2012, page 81).

- Un sondage populationnel réalisé en juillet 2016 par l'Observatoire des tout-petits révèle que « **près de 9 QUÉBÉCOIS SUR 10 sont d'accord avec le fait d'accroître les sommes accordées aux organismes communautaires offrant des services aux familles et aux tout-petits.** » (Observatoire des tout-petits, 2016, page 1)

Le réseau des OCF mérite qu'il soit mieux reconnu et surtout financé à la hauteur des impacts sociaux qu'il génère !

POUR UNE STRUCTURE DE MESURES DE SOUTIEN GRÂCE À LAQUELLE CHAQUE ACTEUR PEUT PLEINEMENT JOUER LE RÔLE QUI EST LE SIEN

Les familles du Québec peuvent compter sur un ensemble d'acteurs dédiés et compétents pour accompagner les tout-petits et leurs familles. L'égalité des chances des tout-petits sera possible si ces acteurs peuvent disposer d'une structure de soutien qui leur permet de déployer leurs actions de façon complémentaire et respectueuse des missions de chacun.

Pour le déploiement de services éducatifs à la petite enfance, nous recommandons une structure constituée principalement des trois (3) entités **sans but lucratif** : les organismes communautaires Famille, les centres à la petite enfance et le secteur « préscolaire » des écoles publiques.

- Les organismes communautaires Famille (OCF) : situant leurs actions « dans une perspective de développement social et de lutte contre l'exclusion » et dans le respect de leur autonomie (Gouvernement du Québec, 2001), les OCF ont pour rôle d'offrir des milieux de vie, d'apprentissage, d'enrichissement de l'expérience parentale, d'éducation populaire et d'implication aux familles. Ces organismes ont pour fonction d'accueillir, sur une base volontaire, les tout-petits et leur famille, quel que soit leur milieu socioéconomique. Adaptant leurs pratiques aux familles qui les fréquentent et s'appuyant sur une expertise de pointe, ils ont pour objectifs de soutenir l'*empowerment* des parents comme premiers éducateurs de leurs enfants et dans la mise en place d'activités éducatives et de développement pour leurs tout-petits.

- Ils doivent pouvoir chacun compter sur un soutien financier à hauteur de 200 000\$ par année pour leur mission.
 - Leurs regroupements régionaux et nationaux doivent aussi pouvoir compter sur un financement adéquat.
 - Nous recommandons que le programme de financement à la mission des OCF soit maintenu au ministère de la Famille, mais nous demandons que l'équipe de fonctionnaires ayant la responsabilité du programme de soutien au secteur d'action communautaire autonome Famille dispose des ressources nécessaires pour veiller à ce que les actions des OCF soient adéquatement reconnues, soutenues et prises en compte dans les plans d'action du ministère.
 - Nous recommandons que chaque localité, en milieu rural, et chaque quartier, en milieu urbain, puisse bénéficier des services d'un OCF et que ceux-ci puissent être accessibles 12 mois par année.
- Les centres à la petite enfance (CPE) : selon nous, parmi les divers types de services de garde, les CPE sont les meilleurs pour favoriser le développement global des enfants et pour soutenir la conciliation Famille-Travail-Études. L'universalité de cette mesure est importante et ils doivent être soutenus en conséquence.
 - Nous déplorons ainsi grandement les coupures dont ils ont fait l'objet. Par exemple, le budget de formation du personnel et pour le soutien par des conseillers pédagogiques a ainsi été substantiellement diminué. Dans les bureaux coordonnateurs (instances qui supervisent les responsables de services de garde en milieu familial, les RSG), le personnel de soutien aux pratiques pédagogiques s'est retrouvé avec pour titre « agent de conformité »! Ça en dit long sur la valeur que les priorités de l'État pour l'enrichissement des pratiques pédagogiques dans les bureaux coordonnateurs.
 - Comme le mode « services de garde en milieu familial » est un mode très recherché par les familles, nous recommandons qu'un réinvestissement soit apporté dans le soutien aux RSG et qu'ils aient accès à des occasions d'échange s'appuyant sur des principes d'éducation populaire. Une famille isolée, c'est une famille coupée de ressources pour offrir à ses tout-petits un environnement stimulant pour les apprentissages. C'est la même chose pour les RSG. Des RSG isolés, ce sont des RSG coupés de ressources pour offrir aux tout-petits des environnements stimulants pour les apprentissages.
 - Nous recommandons que soient ajoutés dans les programmes collégiaux en techniques de services de garde des cours sur les réalités vécues par les familles défavorisées et des cours sur le travail collaboratif avec les parents, ceci pour s'assurer que les pratiques des travailleuses, travailleurs et administrateurs en services de garde font :
 - que les parents des enfants sont valorisés pour ce qu'ils font déjà;
 - qu'ils peuvent être mieux soutenus pour cultiver le goût d'apprendre en famille;

- qu'ils puissent sentir qu'ils peuvent faire équipe avec l'éducatrice, l'éducateur, de leur enfant.

- Les classes de maternelle du réseau des écoles publiques : par leur accessibilité universelle, leur mixité sociale et par le niveau de formation des enseignants, les maternelles sont des milieux d'apprentissage de haute qualité. Elles ne devraient pas être considérées comme une mesure de conciliation Famille-Travail-Études ni comme un appareil de substitution des parents, mais comme un espace où les familles peuvent trouver une porte d'entrée pour s'exercer à participer à une communauté citoyenne et pour s'exercer à apprivoiser le monde de l'écrit (ou apprivoiser leur communauté d'accueil dans le cas de familles immigrantes). Les programmes de maternelle doivent ainsi être axés sur le jeu, la socialisation, l'éveil au dialogue comme outil de transfert de connaissances et non sur l'apprentissage formel de la lecture et de l'écriture. Les opportunités de dialogue avec les parents et d'implication des parents, en fonction de leurs réalités et préoccupations, doivent être fréquentes, surtout en milieux défavorisés.
 - **Il est essentiel d'assurer un financement adéquat au réseau des écoles publiques pour qu'elles deviennent à nouveau la fierté de la collectivité québécoise.**
 - Nous recommandons que soient ajoutés, dans les programmes universitaires de formation des enseignants et des administrateurs scolaires, des cours sur les réalités vécues par les familles défavorisées et des cours sur le travail collaboratif avec les parents, ceci pour s'assurer que les pratiques des enseignants et des administrateurs font :
 - que les parents des enfants sont valorisés pour ce qu'ils font déjà;
 - qu'ils peuvent être mieux soutenus pour cultiver le goût d'apprendre en famille;
 - qu'ils puissent sentir qu'ils peuvent faire équipe avec l'enseignante, l'enseignant, de leur enfant.
 - Pour ce qui est spécifiquement de l'implantation de la maternelle 4 ans pour tous, nous recommandons de ne rien précipiter et que les discussions entre les divers acteurs du milieu de l'éducation pour la petite enfance puissent se poursuivre. Nous recommandons de faire appel au Conseil supérieur de l'éducation pour soutenir ces discussions et produire un avis sur ce sujet.

QUELQUES REMARQUES SUR LE THÈME « QUALITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS ET DE GARDE À LA PETITE ENFANCE »

Le **Conseil supérieur de l'éducation** (2012) indique comme **indices de qualité** des services éducatifs à la petite enfance :

« Les études cherchent généralement à rendre compte de la qualité globale de l'expérience quotidienne du jeune enfant en évaluant diverses dimensions qui sont considérées comme constitutives de cette qualité. Plusieurs chercheurs traitent de **deux grandes dimensions** :

1) la qualité structurelle, dont les indicateurs sont, par exemple, le rapport entre le nombre d'adultes et le nombre d'enfants, communément appelé **ratio**, la **taille du groupe**, la **formation du personnel**, l'aménagement de l'espace, le matériel et la présence d'un **programme éducatif**. Ces indicateurs sont souvent visés par la réglementation et sont relativement statiques;

2) la qualité des processus, qui renvoie directement à l'expérience des enfants avec les personnes ou les objets et qui compte des indicateurs « dynamiques » comme la **qualité des interactions** dans les routines ou les soins, la **variation des activités** ou le **rôle de l'adulte pour soutenir le jeu**. » (CSÉ, 2012, page 24).

Plus loin dans son rapport, le CSÉ mentionne que « Des experts du domaine mettent de plus en plus l'accent sur la qualité des interactions adulte-enfant comme la composante-clé de la qualité générale, l'ingrédient actif qui peut faire la différence. (...) qui s'actualise notamment dans le *partage soutenu de la pensée* » (CSÉ, 2012, page 47 et 48).

Par leur approche globale (milieux de vie, enrichissement de l'expérience parentale et éducation populaire), l'environnement éducatif offert par les OCF correspond favorablement à ces 2 critères.

Par leur intelligence, leur virtuosité et leur éthique, les OCF proposent des situations d'apprentissage qui prennent appui sur ce qui préoccupe les familles des milieux défavorisés, qui font du sens avec ce qu'elles vivent. Ils adoptent une approche qui favorise l'*empowerment*, tant des enfants que de leurs parents.

- Reconnaissant la puissance de l'entraide entre parents, ils accueillent des familles de milieux sociaux et culturels variés, la plupart des défis d'être parent étant partagés par tous les parents, quelques soient leur milieu socioéconomique (ils rejoignent ainsi les principes de l'universalisme proportionné).
- C'est par la possibilité de nommer leurs propres expériences que les personnes trouvent une première occasion d'exercer un réel pouvoir. Accompagner, c'est alors réunir des familles aux prises avec une réalité commune, favoriser le partage des savoirs, faciliter l'accès aux ressources, « faire avec » les parents et donner le temps nécessaire pour permettre l'enracinement du changement (Le Bossé et Dufort, 2001 – cité dans FQOCF, 2016d, *Guide d'appropriation Éducation populaire*, page 14).

Il importe ainsi de soutenir les organismes de proximité dans leurs efforts pour offrir aux familles des milieux de vie qui favorisent le partage d'informations, les apprentissages individuels et collectifs, la compréhension et l'analyse des réalités vécues ainsi que la conscientisation par rapport aux enjeux sociaux. Informées, sensibilisées et conscientisées, les familles forment alors des communautés visionnaires et solidaires. FQOCF (2016d), *Guide d'appropriation Éducation populaire*, page 9.

Les services offerts en OCF sont donc de qualité, mais il importe de les soutenir davantage pour qu'ils puissent :

- accueillir plus de familles;
- être ouverts toute l'année;
- assurer une plus grande offre de service en termes d'opportunités de formation continue pour leur personnel.

À propos de la qualité des activités qui favorisent l'éveil au monde de l'écrit

Les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture sont efficaces si elles sont déployées avec une approche qui permet aux parents de cultiver le goût d'apprendre en famille et donc de favoriser des apprentissages qui vont au-delà de la lecture, de l'écriture et des mathématiques pour favoriser un éveil au monde de l'écrit dans sa globalité. (Prêteur et Sublet, 1995).

La qualité par une approche qui mise sur l'empowerment des parents et non sur leur instrumentation

Une étude commandée par un groupe populaire en alphabétisation sur leurs pratiques en éveil au monde de l'écrit a bien mis en lumière l'efficacité d'une approche d'*empowerment* : « Les parents (...) ne souhaitent pas au départ être "formés" pour être de bons parents; ils veulent avant tout être épaulés, informés et secondés dans leur rôle. D'où l'intérêt de dépasser une approche instrumentale. » (Groupe Alpha Laval *et al.*, 2001, p. 12)

La qualité par la mixité

Comme mentionné, parmi les types d'établissement offrant aux parents des activités liées au développement des jeunes enfants, les OCF présentent **la plus grande mixité** en termes de niveaux de diplomation des parents participants. (Institut de la statistique du Québec, 2016, tableau 167 de la partie D du Recueil statistique du rapport *Mieux connaître la parentalité au Québec*).

Comme l'a démontré le Conseil de la famille et de l'enfance (2007), les familles immigrantes apprécient fréquenter les OCF à cause, notamment, de leur approche « milieu de vie », de la force de la parentalité comme réalité partagée et de leurs besoins d'information sur les réalités de la société d'accueil. De leurs côtés, les familles de la société d'accueil apprécient ce que les OCF leur apportent pour aller à la rencontre des familles immigrantes. (page 3)

En tout, 85 % des OCF qui ont participé à l'étude du Conseil accueillaient à ce moment-là ou avaient déjà accueilli une ou des familles immigrées dans leurs activités. (page 13). Ce rapport

indique aussi que les OCF sont un des rares endroits où les familles immigrantes peuvent créer des liens avec des familles de leur société d'accueil.

Il importe d'assurer aux familles l'accès à des milieux de vie et d'entraide qui favorisent les relations interculturelles.

QUELQUES REMARQUES SUR LE THÈME « LA GOUVERNANCE DES SERVICES ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE »

À propos de « La pertinence et les moyens d'assurer une cohésion entre les différentes personnes (parents, éducateurs, etc.) et institutions (école, services de gardes, services de santé et services sociaux, etc.) qui soutiennent l'enfant dans son développement. »

Nos recommandations :

- **Il importe d'être tous mobilisés pour que chacun des services éducatifs et d'accès à la culture soient en dialogue les uns avec les autres.** Et, en même temps, il importe de :
 - s'assurer de la reconnaissance de la complémentarité des expertises et des approches de chacun;
 - Nous sommes souvent déçus de constater que les actions des OCF sont passées sous silence. Heureusement, certaines commissions scolaires reconnaissent déjà l'importance du rôle que jouent les OCF. Ainsi, dans les formulaires d'inscription à la maternelle de certaines commissions scolaires, les OCF font l'objet d'une case à cocher parmi la liste des services éducatifs ayant pu être fréquentés par l'enfant.
 - de mettre en place un ensemble cohérent de mesures de soutien qui reconnaît les parents comme premiers éducateurs de leurs enfants et qui ne les considère pas en même temps comme étant simplement au service de l'école et des services de garde;
- **« L'inclusion au sein des mécanismes de concertation de personnes représentant les familles qui sont censées être desservies doit aussi être recherchée. »** (CSÉ, 2012, page 95) À ces propos du Conseil supérieur de l'éducation, celui-ci précise : « Des intervenants déplorent toutefois la dispersion d'énergies et les dédoublements qui découlent de la présence d'une multitude de lieux de concertation. Il importe que les instances concernées réfléchissent à ces problèmes. » (CSÉ, 2012, page 95)
- Les efforts du ministère de la Famille et ceux de celui de l'Éducation doivent être mieux coordonnés et s'inscrire dans un engagement mutuel qui soutient le leadership des deux instances et qui s'inscrit au-delà de la petite enfance.
- Nous sommes favorables aussi à ce que le Conseil supérieur de l'Éducation évoque comme possibilité de mettre sur pied **« un mécanisme intersectoriel de coordination nationale réunissant les ministères concernés (...) et associant les partenaires de la société civile engagés sur le plan national dans le domaine du développement des enfants. »** (CSÉ, 2012, page 96) Nous nous incluons dans ces partenaires de la société civile.

BIBLIOGRAPHIE

Adams, Marylyn Jager (1990). *Beginning to Read, Thinking and Learning about Print*. Cambridge, Massachusetts Institute of Technology.

AUERBACH, Elsa R. (1998). « Designer Literacy: Reading the Labels ». *Bright Ideas*, Vol. 7, no 4.

Conseil de la famille et de l'enfance (2007). *Rapport sur la participation des familles immigrées aux activités des organismes communautaires Famille*. Québec.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]; Statistique Canada; Emploi et Développement social Canada. (2013). *Compétences au Canada – Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) ANNEXE D*, Toronto, CMEC.

Conseil supérieur de l'éducation (2016). *Remettre le cap sur l'équité : rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016*. Québec.

Conseil supérieur de l'éducation (2016a). *L'éducation populaire : mise en lumière d'une approche éducative incontournable tout au long et au large de la vie*. Québec.

Conseil supérieur de l'éducation (2014). *L'amélioration de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au primaire : un équilibre à trouver*. Québec.

Conseil supérieur de l'éducation (2012). *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire : une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*. Québec.

FQOCF et CEIDF (2016). *Les pratiques des organismes communautaires Famille du Québec : un parcours collectif - Rapport final d'évaluation du projet AGORA*. Saint-Lambert.

<http://www.fqocf.org/wp-content/uploads/2016/05/FQOCFe%CC%81valuationBD4.pdf>

FQOCF (2016). *Demandes financières des organismes communautaires Famille : mémoire présenté à Mme Francine Charbonneau, Ministre de la Famille, dans le cadre du budget 2016-2017*. Saint-Lambert.

FQOCF (2016). *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*. Saint-Lambert.

- FQOCF (2016a). Feuille *Les familles, une richesse collective*;
- FQOCF (2016b). *Outil d'appropriation du Cadre de référence sur l'action communautaire autonome Famille*.
- FQOCF (2016c). *Guide d'appropriation Enrichissement de l'expérience parentale* (un outil de la *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*). Saint-Lambert.

- FQOCF (2016d). *Guide d'appropriation Éducation populaire (un outil de la Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille)*. Saint-Lambert.
- FQOCF (2016e). *Guide d'appropriation Milieux de vie (un outil de la Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille)*. Saint-Lambert.

FQOCF (2015). « Lettre ouverte à La Presse : la FQOCF réagit à l'article dans La Presse –Gilles Julien: "L'État n'a pas à nourrir nos enfants" ».

<http://www.fqocf.org/2015/06/la-fqocf-reagit-a-larticle-gilles-julien-letat-na-pas-a-nourrir-nos-enfants/>

FQOCF (2010). *Les OCF et le plaisir des mots en famille - Rapport du sondage sur les pratiques d'enrichissement des littératies familiales des organismes communautaires Famille (OCF)*. Saint-Lambert.

<http://www.fqocf.org/wp-content/uploads/2011/11/RapportLittFamQuebec.pdf>

FQOCF (2005). *Des familles qui agissent ensemble pour ensoleiller l'avenir de leurs enfants : l'exemple des actions collectives sur le terrain des relations entre les familles et le monde de l'écrit*, Saint-Lambert.

<http://www.fqocf.org/wp-content/uploads/2014/07/actionscollectives.pdf>

GAGNIER, Jean-Pierre (2014). « La famille en trois temps : un tissage de récits », *AGORA express*, vol. 4, n° 1, p. 1-3.

http://www.fqocf.org/wp-content/uploads/2014/07/AE_V4_n1_VFR.pdf

GAIGNAIRE, Anne (2016). « Ouvrir les familles au monde du savoir » dans *Le Devoir*, Cahier spécial Éducation, 3 septembre, page 5.

<http://www.ledevoir.com/societe/education/478971/prevention-de-l-analphabetisme-ouvrir-les-familles-au-monde-du-savoir>

Gouvernement du Québec (2001). *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec (Politique gouvernementale)*. Québec.

Groupe Alpha Laval, école primaire Saint-Gilles et Entraide Pont-Viau/Laval-des-Rapides (2001). *Prévenir l'analphabétisme et contribuer à la réussite scolaire de tous les enfants : une invitation à réfléchir et à agir ensemble*. Laval.

GOULET, Nathalie, LAVOIE, Sylvie, BOUCHERON, Laurence et LAURIN, Isabelle (2008). *Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais : rapport synthèse*. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Institut de la statistique du Québec (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec : un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*. Québec.

LACHARITÉ, Carl (2016). *Éducation à la petite enfance, familles et vulnérabilité*. Allocution présentée le 12 octobre dans le cadre de la Commission sur l'éducation à la petite enfance. Montréal.

<http://inm.qc.ca/commissionpetiteenfance/memoires/03Carl%20Lacharit%C3%A9.pdf>

LACHARITÉ, Carl, CALILLE, Sylvie, PIERCE, Tamarha et BAKER, Marleen (2016). *La perspective des parents sur leur expérience avec de jeunes enfants : une recherche qualitative reposant sur des groupes de discussion dans le cadre de l'initiative Perspectives parents*. Dans *Les Cahiers du CEIDF*, Vol. 4. Trois-Rivières, Édition du CEIDF/UQTR.

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC1910/F_734632437_LesCahiersDuCEIDF_vol_4.pdf

LE BOSSÉ, Yann et DUFORT, Francine (2001). « Le pouvoir d'agir (*empowerment*) des personnes et des communautés : une autre façon d'intervenir », Dufort, Francine et Guay, Jérôme, *Agir au coeur des communautés : la psychologie communautaire et le changement social*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 75-115.

LEDUC Louise (2015). « Troubles liés à l'apprentissage: explosion du nombre de diagnostics » dans *La Presse*, 19 février 2015.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2016). *Politique gouvernementale de prévention en santé : un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population*. Québec.

Observatoire des tout-petits (2016). *Développement des enfants à la maternelle : des pistes de solution pour offrir aux enfants québécois des chances égales de réussite*. Montréal, Fondation Lucie et André Chagnon.

http://tout-petits.org/media/1261/d-4451_infographie-synthese_v03.pdf

PRÊTEUR, Yves et SUBLET, Françoise (1995). « Conceptions et pratiques éducatives familiales, image de soi et acquisition de l'écrit ». Dans Prêteur, Yves et Léonardis (de), Myriam (éds). *Éducation familiale, image de soi et compétences sociales*. Éditions De Boeck-Wesmael - Université, pp. 181-199.

Réseau de lutte à l'analphabétisme (2016). *Pour une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme*. Montréal.

RIVARD, Andrée (2015). *Quelques figures de proue du mouvement communautaire Famille*. Dans *Les Cahiers du CEIDF*, Vol. 3. Trois-Rivières, Édition du CEIDF/UQTR.

http://www.fqocf.org/wp-content/uploads/2011/11/LesCahiersDuCEIDF_no22.pdf

SKATTEBOL, Jennifer, BLAXLAND, Megan, BRENNAN, Deb, ADAMSON, Elizabeth, PURCAL, Christiane, HILL, Trish, JENKINS, Bridget et WILLIAMS, Fiona (2014). *Families at the Centre: What do low income families say about care and education for their young children?* (SPRC Report 28/14). Social Policy Research Centre, UNSW Australia.

[https://www.sprc.unsw.edu.au/media/SPRCFile/2014 Families at the Centre What do low income families say.pdf](https://www.sprc.unsw.edu.au/media/SPRCFile/2014_Families_at_the_Centre_What_do_low_income_families_say.pdf)

TAYLOR, Denny (1997, édité par). *Many Families, Many Literacies: An International Declaration of Principles*. Édité par Heinemann Trade, Portsmouth (New Hampshire).

ANNEXES

BREF SURVOL HISTORIQUE DES CHANGEMENTS DANS LES FAÇONS DE FAIRE DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS POUR SOUTENIR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE (OCF)*

Les années 1990

« À partir de 1995, le réseau de la santé est soumis à des compressions majeures (elles vont conduire dans un premier temps à un virage vers les services ambulatoires, une nouvelle réorganisation des établissements, une réduction du personnel médical et infirmier et à la révision du programme d'assurances-médicaments). Dans ce mouvement, le gouvernement se positionne par rapport aux organismes communautaires en adoptant en 1991 la loi 120 qui consacre leur reconnaissance à la mission de l'État dans le domaine de la santé et des services sociaux. » (Rivard, 2015, page 6) L'État force alors les organismes communautaires à se regrouper sur une base régionale.

Le début des années 2000

« En somme, même si à première vue le champ d'activités des organismes communautaires Famille paraît éloigné du domaine de la santé et des services sociaux institutionnalisés, ils y sont très liés, du moins jusqu'en 2003, à cause de leur rapport avec le réseau de la santé et des services sociaux avec lequel ils sont appelés à collaborer, mais aussi avec lequel ils peuvent se retrouver dans une cruciale situation d'indifférence, de méconnaissance ou de rapport de service, les OCF étant mis à profit par l'État qui y retrouve une main-d'œuvre compétente et peu coûteuse. » (Rivard, 2015, pages 6 et 7)

- Dans le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), il y avait des écarts importants d'une région à une autre au niveau du financement des OCF et entre OCF dans une même région.
 - Par exemple : les OCF des trois régions qui étaient les mieux financées (Laval, Outaouais et Lanaudière) avaient en moyenne chacun un soutien annuel à la mission de 69 000 \$ alors que les OCF des six régions les moins bien financées avaient une moyenne de 24 000 \$ de financement à la mission (la moyenne pour toutes les régions était de 40 700 \$).
- Les Régies régionales du MSSS géraient selon leurs priorités régionales et comme la famille n'est pas en soi une problématique de santé publique, les OCF ont rarement bénéficié de ressources financières adaptées à leurs besoins pour dispenser des services aux familles.

L'insatisfaction d'une majorité d'OCF au sujet du soutien financier du MSSS a fait en sorte qu'ils ont choisi d'entendre favorablement les promesses de meilleurs traitements que le ministère de la Famille émettait à leur égard en 2003. À la même époque, le gouvernement québécois mettait en œuvre sa politique gouvernementale sur l'action communautaire. Cette politique exigeait que les organismes se choisissent un ministère « port d'attache » de qui ils recevraient un soutien à leur mission.

À partir de 2004

Le ministère de la Famille n'a pas tenu ses promesses :

- Nous travaillons toujours à réduire les écarts entre les OCF les moins bien financés et ceux qui ont un financement un peu plus élevé;
- Pour les OCF qui avaient un soutien financier supérieur à la moyenne nationale des OCF, la déception est majeure car ils n'ont bénéficié que de miettes de rehaussement depuis que le ministère de la Famille est leur « port t'attache ».

Les OCF qui ont gardé le MSSS comme « port d'attache » n'ont pas eu, eux non plus, de réel rehaussement (ce sont une dizaine d'OCF offrant principalement des services en périnatalité). En effet, le MSSS continue de gérer selon ses priorités régionales (en maintenant les disparités) et le soutien aux familles (outre pour celles en très grande défavorisation) continue de ne pas être une de ses priorités. Le MSSS a tenu à demeurer leur « port d'attache » compte tenu du fait que la périnatalité fait référence à des soins de santé (cours prénataux, grossesse, accouchement, suivi postnatal, relevailles, etc.). Ces OCF offrent un soutien au rôle parental ainsi que des activités parents-enfants aux familles qui ont des enfants de 2 ans et moins.

Aujourd'hui

Pour soutenir leur mission, le ministère de la Famille ne verse aux OCF en moyenne que 70 000 \$ par année pour leur mission de base. En comparaison, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) verse à chaque Centre de femmes environ 197 000 \$ par année et à chaque Maison de jeunes 132 000 \$ par année.

* Pour un portrait historique du mouvement communautaire Famille, consultez le rapport de recherche de l'historienne Andrée Rivard, « [Quelques figures de proue du mouvement communautaire Famille](#) » (2015). Ce rapport a été produit suite à des entrevues qu'elle a faites avec plusieurs pionniers du mouvement d'action communautaire autonome Famille. Il offre un portrait et une analyse de l'évolution des valeurs et des pratiques dans le mouvement. Cette recherche a été menée dans le cadre de la phase 1 du projet AGORA de la FQOCF. Ce texte a été publié dans la série *Les Cahiers du* [CEIDEF](#).

LISTES DES PARTENAIRES DE LA FQOCF ET RECONNAISSANCE PANCANADIENNE, ET MÊME OUTRE-FRONTIÈRE, DE L'EXPERTISE DE LA FQOCF

- CENTRE D'ÉTUDES INTERDISCIPLINAIRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET LA FAMILLE de l'Université du Québec à Trois-Rivières
 - Partenaire du projet AGORA de la Fédération (un projet qui a débuté en 2011 et qui est soutenu par Avenir d'enfants).
 - La FQOCF participe au comité de suivi du Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire (PAPFC²).
- CHAIRE DE RECHERCHE SUR LA MALTRAITANCE (Université Laval)
 - Suivi et analyse de l'implication des OCF dans le cadre du programme Triple P.
- GROUPE D'ACTION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES AU QUÉBEC
 - La FQOCF a notamment été membre des Comité d'experts et Comité-conseil des *3ièmes Grandes rencontres sur la persévérance scolaire* (novembre 2013).
- CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (CTREQ)
 - La FQOCF a été membre du comité organisateur de son 3^e Colloque, membre du panel *La prévention du décrochage scolaire* tenu à cette occasion (mai 2012) et participation à une mission en France à l'hiver 2010.
- FONDATION LUCIE ET ANDRÉE CHAGNON
 - Participation au comité de pilotage de la Grande semaine des tout-petits.
 - Participation à l'Observatoire des tout-petits.
 - Participation au comité de travail sur l'enquête Perspective parents.
- FONDATION POUR L'ALPHABÉTISATION
 - Partenaire pour la distribution des livres neufs de la campagne *La Lecture en cadeau* depuis 2003.
- INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE (INRS-URBANISATION, CULTURE ET SOCIÉTÉ)
 - Membre du partenariat de recherche sociale *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*.
- REGROUPEMENT POUR LA VALORISATION DE LA PATERNITÉ
 - Partenaire dans différents projets et initiatives portant sur la participation et l'engagement des pères.
- RÉSEAU POUR UN QUÉBEC FAMILLE (organisme porteur de la Semaine québécoise des familles)

Une expertise avec un grand rayonnement

À travers le Canada, la FQOCF est reconnue pour les outils qu'elle a développés sur le thème du soutien aux familles dans la préparation aux apprentissages scolaires et autres actions en littératies familiales. Elle a ainsi participé aux travaux de ces organisations :

- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION
 - La FQOCF a été membre de la Commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire de septembre 2012 à mai 2015.

- Présentation à titre de membre d'un panel sur « La justice scolaire » en avril 2015.
- RÉSEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ALPHABÉTISME ET DES COMPÉTENCES (RESDAC, anciennement appelé la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français)
 - Plusieurs collaborations, notamment pour l'organisation d'un colloque sur l'alphabétisation familiale à Ottawa en 2008.
- CENTER FOR FAMILY LITERACY
 - Animation d'un atelier lors du colloque pancanadien ayant pour thème *Établir et cultiver des liens : perspectives et pratiques mondiales en alphabétisation familiale* à Edmonton en 2010.
- ASSOCIATION CANADIENNE DES PROGRAMMES DE RESSOURCES POUR LA FAMILLE (FRP CANADA - regroupement pancanadien d'organismes similaires aux membres de la FQOCF)
 - La FQOCF a collaboré à l'adaptation en français d'une trousse sur l'enrichissement des littératies familiales.
 - La FQOCF a été maître d'œuvre d'une recension pancanadienne des initiatives en littératies familiales menée en 2010.

L'expertise de la FQOCF est aussi reconnue outre-Atlantique :

- FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL – FRANCE :
 - Analyse de dossiers visant la mise en place de Maisons des familles en France et dans certains départements hors France.
 - Nombreuses missions de transfert de connaissances en France depuis 2013.
 - Accueil de quelques délégations françaises pour des tournées de visites d'OCF au Québec.
 - Animation et participation à des communautés de pratiques et de savoirs en France, au Maroc, en Irlande, etc. (une autre est à venir en juin 2017 en Grèce).
 - Etc.

LES OUTILS DÉVELOPPÉS EN LITTÉRATIES FAMILIALES PAR LA FQOCF *

Préparation aux apprentissages scolaires et soutien à la réussite éducative

Depuis plus de 10 ans, la Fédération est reconnue comme un des chefs de file dans le développement des connaissances en littératies familiales. Son expertise l'a conduite à concevoir des outils qui favorisent le développement des jeunes enfants et qui valorisent et soutiennent les parents dans l'exercice de leur rôle parental. Le développement de ces outils a été fait et soutenu par le Comité provincial sur l'éveil au monde de l'écrit de la FQOCF (une formation accompagne chacun de ces outils).



- Guide de base ***Au trot sur les lettres... au galop sur les mots!***
Ce guide porte sur l'éveil au monde de l'écrit et comprend des notions théoriques ainsi qu'une banque d'activités et de matériel pratique. Les activités suggérées s'intègrent facilement dans les programmes et les activités quotidiennes des organismes accueillant des familles avec enfants de 0 à 5 ans (organismes Famille, bibliothèques municipales, services de garde, etc.).
Une journée de formation portant sur les fondements de l'éveil au monde de l'écrit et la mise en pratique du matériel est disponible.



- Coffret ***Mille pattes, mille mots!***
Ce coffret s'adresse aux personnes qui accompagnent des familles avec enfants de 0 à 24 mois. Il traite de l'importance des toutes premières habiletés psychomotrices dans les apprentissages scolaires. Le coffret contient des fiches d'activités psychomotrices précédées d'une section théorique sur les concepts liés au développement psychomoteur des très jeunes enfants.
Une formation de 2 jours est disponible pour bien s'approprier le matériel.



- Recueil ***Des histoires pour les toutes petites oreilles***
Créé par la conteuse Judith Poirier et lancé par la Fédération en 2009, ce recueil offre plus de 20 histoires à raconter en famille, certaines avec des suggestions de gestes ou utilisant des objets du quotidien. Il s'adresse à un large public et charmera tout particulièrement les enfants de 5 ans et moins.
Une journée de formation est offerte pour aider parents et animateurs à donner vie à ces histoires.

Une nouvelle formation sur la fabrication de livres en famille vient également de s'ajouter au carnet d'offre de formations de la FQOCF.

Ces outils sont largement appréciés pour leur caractère concret et parce que leurs contenus s'intègrent bien dans la vie familiale.

* L'expression « littératies familiales » désigne ce que les membres d'une même famille partagent en termes d'usages, d'attitudes et d'habiletés en lien avec la lecture, l'écriture, la numératie. Cette expression réfère aussi aux liens qu'établissent les familles avec les organisations et lieux associés au partage des savoirs.